

DEMANDE DE PREMIÈRE INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2007-2008

Madame, Monsieur,

La campagne d'inscriptions pour l'année scolaire 2007-2008 est ouverte. Afin de vous rendre la démarche plus aisée, l'équipe de direction du Lycée Français de Madrid a mis en place en 2006 un processus de saisie des informations en ligne.

Cette procédure est reprise cette année, elle concerne les opérations d'inscription pour la rentrée de septembre 2007. Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez au déroulement des diverses étapes.

Le Proviseur

PROTOCOLE D'INSCRIPTION

Les formalités d'inscription doivent être accomplies par les parents ou le représentant légal de l'élève mentionné sur le formulaire prévu à cet effet. L'inscription de l'élève n'est effective qu'après validation définitive dûment notifiée par le Lycée Français de Madrid. L'affectation à un niveau ou dans une division donnée est soumise à l'évaluation de l'élève et aux procédures d'orientation réglementaires appliquées par le Lycée Français de Madrid.

La demande d'admission au Lycée Français de Madrid implique le respect des principes en vigueur dans les établissements français à l'étranger, qu'ils soient d'ordre pédagogique, linguistique ou culturel. Dans le domaine pédagogique, les instructions officielles issues de la réglementation française ou d'accord bilatéraux prévalent sur toute autre.

L'adhésion au règlement intérieur par l'élève et son représentant légal est un préalable obligatoire à la poursuite du processus d'inscription.

L'admission au Lycée Français de Madrid est soumise au paiement des droits de première inscription qui resteront acquis à l'établissement en cas de désistement.